



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 31
(Hebdomadaire)

le 2 août 1978

Résultat du Sommet de Bonn, une entente avantageuse pour le Canada . . .	1
Immigration, statistiques 1977	3
Le directeur général de l'UNESCO en visite au Canada	3
Nouveau chef d'état-major de la Force des Nations Unies	3
Projections démographiques pour le Canada et les provinces	3
Nouvelle coupe sportive	3
Le pergélisol, terre de glace	4
Estimations trimestrielles de la balance canadienne des paiements internationaux	5
Exposition montée par les Archives publiques	6
Antoinette Giroux n'est plus	6
Importants contrats pour la Monnaie royale canadienne	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Résultat du Sommet de Bonn, une entente avantageuse pour le Canada

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, a déclaré que les engagements pris au Sommet économique de Bonn, les 16 et 17 juillet, seront profitables au Canada.

Lors d'une conférence de presse qui réunissait les sept dirigeants de puissances industrielles occidentales ayant pris part au Sommet, M. Trudeau a expliqué que la santé économique plus florissante de ses partenaires commerciaux devrait permettre au Canada de voir s'améliorer son taux de croissance et régresser son taux de chômage.

A l'issue de cette rencontre, les "sept" sont convenus d'une série de mesures visant à relancer le commerce international et à combattre le chômage et l'inflation.

Voici des extraits du communiqué conjoint émis à Bonn le 17 juillet:

Un programme d'action différencié selon les pays en fonction de leur situation respective est nécessaire pour assurer une croissance régulière et non inflationniste.

Dans les pays dont la situation de balance des paiements et le taux d'inflation n'imposent pas de contraintes particulières, ceci requiert une progression

plus rapide de la demande interne. Dans ceux où la hausse des prix et des coûts engendre de fortes pressions, ceci implique l'adoption de nouvelles mesures contre l'inflation.

Le Canada a réaffirmé son intention, dans les limites requises par la nécessité, de maîtriser et de réduire l'inflation, de réaliser une croissance plus élevée de l'emploi et une augmentation de la production pouvant atteindre 5 p.c.

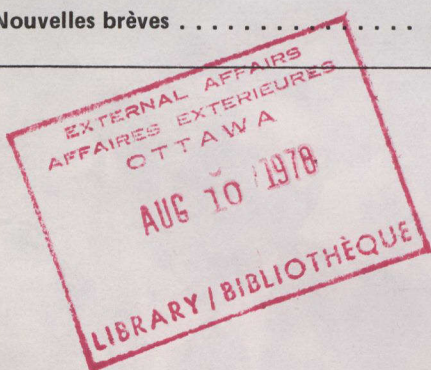
Pour contribuer à écarter les perturbations mondiales qui menacent l'équilibre économique, la délégation allemande a indiqué que d'ici la fin août elle proposerait aux organes législatifs des mesures additionnelles d'un volume substantiel dont le montant pourra s'élever jusqu'à 1 p.c. du PNB, mesures destinées à renforcer la demande et à assurer un taux de croissance plus élevé. L'ordre de grandeur choisi dépendra de la capacité d'absorption du marché des capitaux, et sera limité par la nécessité d'éviter une reprise des pressions inflationnistes.

Le président de la République française a indiqué que, tout en poursuivant sa politique de réduction du taux d'inflation, le gouvernement français était d'accord pour accroître, à titre de contribution à l'effort commun, le déficit du budget de l'État pour 1978, d'un montant équivalent à 0,5 p.c. du produit national brut.

Le président du Conseil italien a indiqué que le gouvernement s'engage à augmenter le taux de croissance pour 1979 de 1,5 p.c. par rapport à 1978. Cet

Le Sommet économique

Le sommet économique qui s'est tenu à Bonn les 16 et 17 juillet est la quatrième d'une série de réunions convoquées au niveau des chefs de gouvernement. Ce fut d'abord le sommet de Rambouillet en novembre 1975 (auquel le Canada n'a pas participé), suivi par ceux de Porto Rico en juin 1976 et de Londres en mai 1977, au cours desquels les chefs de gouvernement ainsi que les ministres des Affaires étrangères et des Finances du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis se sont rencontrés pour échanger leurs points de vue et discuter, notamment, des grandes questions économiques. Le président de la Commission des communautés européennes, M. Roy Jenkins, et le président en exercice du Conseil des ministres des Communautés européennes, le chancelier Helmut Schmidt, représentaient les Communautés européennes à Bonn pour les questions relevant de la juridiction de la Communauté.



Cette semaine...

Le 31 juillet, il y a eu 21 ans que commençait à fonctionner officiellement la ligne d'alerte avancée de radar (DEW), système commun de défense du Canada et des États-Unis dans le grand Nord.